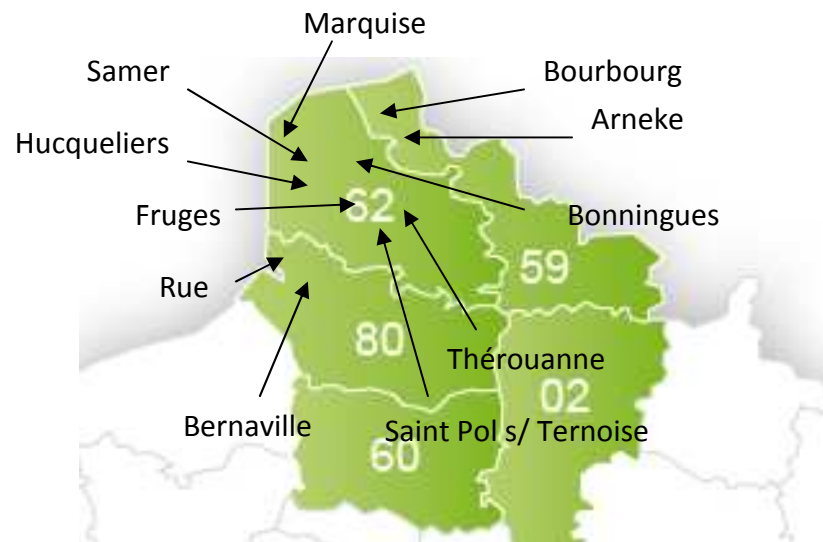


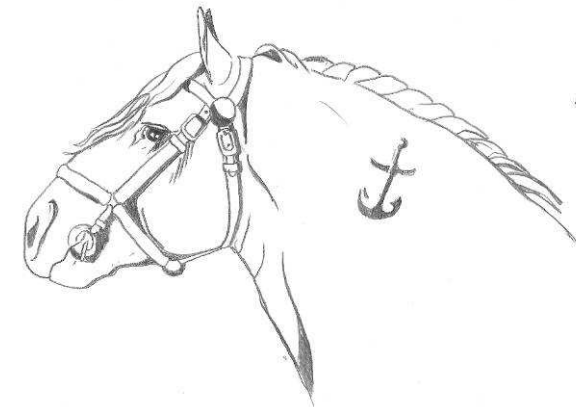
# Date des Concours locaux 2015

Fruges (62)	Samedi 6 juin	15 heures
Rue (80)	Dimanche 7 juin	10 heures
Samer (62)	Dimanche 7 juin	15 heures
Bernaville (80)	Dimanche 14 juin	10 heures
Bourbourg (59)	Mardi 16 juin	10 heures
Marquise (62)	Mardi 16 juin	15 heures
Arneke (59)	Jeudi 18 juin	10 heures
Saint Pol sur Ternoise (62)	Samedi 20 juin	10 heures
Hucqueliers (62)	Samedi 21 juin	10 heures
Bonningues les Ardres (62)	Mardi 23 juin	10 heures
Thérouanne (62)	Mardi 23 juin	15 heures



## Le cheval de Trait Boulonnais,

## Un patrimoine à préserver



Le cheval Boulonnais fait partie des 9 races de chevaux de Trait Français. **Avec moins de 200 naissances par an, cet animal emblématique de nos régions Nord Pas de Calais et Picardie est menacé d'extinction.**



Dans le cadre de son programme de sélection, le Syndicat Hippique Boulonnais organise chaque année 11 concours de modèles et allures dans le berceau de la race du Cheval Boulonnais.

Ces concours, lieux de rassemblement, sont un véritable outil pour la sauvegarde de la race : ils nous permettent de mieux connaître la population, de la caractériser mais aussi d'orienter la sélection selon la demande actuelle et future afin de pouvoir répondre aux attentes de nos acheteurs potentiels.

Ils sont également un véritable lieu d'échange et de commerce entre les éleveurs mais aussi et surtout une vitrine pour notre race à travers tout le département. Participer à l'un de nos concours dits « locaux » permet à l'éleveur de présenter son cheval à notre concours national annuel voire au prestigieux Salon de L'Agriculture de Paris.



Ces concours permettent de promouvoir la race et le savoir-faire de nos éleveurs auprès du grand public mais aussi des scolaires.

A chacune de ses sorties, de nombreux spectateurs se déplacent pour admirer cet emblème régional.



Devenir Partenaire du Syndicat Hippique Boulonnais, c'est

- Marquer votre attachement à ce patrimoine local et à votre territoire
- Bénéficier de l'image du cheval boulonnais
- Toucher un public local, fidèle et passionné

Devenez partenaires des concours ou du Syndicat Hippique Boulonnais

Lors de chaque concours, un programme est remis aux éleveurs et au public. Vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire inséré dans ce programme.

#### Tarif partenariat concours :

- partenaire privilégié :
  - une page entière (A4) : 100€ pour un concours, 150 € pour 2 concours, 500€ pour 11 concours (maquette fournie par vos soins)
  - installation d'une banderole fournie par vos soins le jour du concours
  - citation de votre nom au micro durant le concours
  - lien permanent sur le site internet du Syndicat Hippique Boulonnais
- partenaire simple :  
(Lien temporaire de l'entreprise offert sur le site internet du Syndicat Hippique Boulonnais)
  - demi-page (horizontale ou verticale) : 50 € pour un concours, 75 € pour 2 concours, 250 € pour 11 concours
  - quart de page : 25€ pour un concours, 40€ pour 2 concours, 130 € pour 11 concours
  - huitième de page : 15€ pour un concours, 25€ pour deux concours, 100€ pour 11 concours
  - Autres partenariats (lots, récompenses, ...), nous contacter.

**Syndicat hippique Boulonnais** – 03 21 91 50 71 – [contact@le-boulonnais.com](mailto:contact@le-boulonnais.com)

Mairie de Samer – 84 place Foch – 62830 SAMER